



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Savoie – 7 894 habitants

RECRUTE

GARDIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS H/F

Contexte de recrutement : poste vacant suite à un départ à la retraite.

Entre sommets enneigés et routes de légende, Saint-Jean-de-Maurienne est une ville alpine vibrante, bercée par le rythme des saisons et des exploits du Tour de France qui se distingue par son offre de services publics, touristiques et économiques. Cité épiscopale doublement privilégiée de par sa position médiane au cœur de la Vallée et des flux de visiteurs, habitants et investisseurs qui la traverse, la Ville est à cet égard la capitale historique de la Maurienne.

Au sein du Pôle Vie scolaire et Sportive et placé sous l'autorité directe du Chef du service éducation sportive, il exerce les fonctions de gardien(ne) des équipements sportifs.

MISSIONS PRINCIPALES

Gardien d'équipements sportifs

- Surveiller les accès aux bâtiments et équipements et contrôler les personnes habilitées à pénétrer dans ces équipements : contrôler le respect des horaires et de l'application des règlements ; gérer les clés et leur organigramme ; tenir un cahier de fréquentation et d'incidents ; contrôler l'application des règles de sécurité et du matériel sportif
- Accueillir les utilisateurs : écoute et orientation du public ; assurer la tenue de l'affichage et l'information
- Assurer le nettoyage, le rangement, la maintenance et les petits travaux d'entretien des installations sportives : nettoyage et maintien des équipements, matériels et pourtours en état de propreté et d'hygiène ; ouverture et fermeture des portes, fenêtres, vasistas et installations électriques ; rangement, entretien et maintenance du matériel
- Assurer l'assistance auprès des responsables scolaires et associations : assistance pour les manifestations ; travaux préparatoires aux compétitions (traçage des terrains, transport et installation du matériel) ; travaux de rangement de matériel et de gros nettoyage après manifestations sportives ; travaux d'entretien et de maintenance des équipements pendant les vacances scolaires
- Contrôler l'application des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux publics
- Détecter les dysfonctionnements des équipements, mettre en route et arrêter les systèmes de sécurité, diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable
- Permanences de fonction de samedi et/ou de week-end en contrepartie de l'attribution d'un logement de fonction ou d'indemnités de fonction.

AUTRES MISSIONS

Intervention au sein des Pôles Vie Scolaire & Sportive et Culture & Animation

- Assurer l'assistance auprès du Pôle Culture & Animation selon planning et disponibilités au regard des missions principales.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Grand sens du service public
- Sens aigu de la communication avec le public (accueillir, créer la sympathie, sécuriser, expliquer les règles pour les faire respecter ...)

- Tenue et attitudes correctes exigées
- Parfaite connaissance du milieu sportif
- Aptitudes physiques et manuelles (port de charges)
- Connaissance des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux recevant du public
- Grande rigueur de travail
- Ponctualité
- Capacité à rendre compte
- Formation SSIAP souhaitée
- Formation habilitation électrique souhaitée.

CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER

- Horaires de travail :
 - o Semaine Paire : Lundi 13h30-22h30, Mercredi 13h30-22h30, Jeudi 15h-16h30, Vendredi 6h-12h
 - o Semaine Impaire : Lundi et Mercredi 13h30-22h30
- Permanences de fonction de samedi (1 par mois) et de week-end (1 par mois) en contrepartie de l'attribution d'une indemnité de fonction

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent de la fonction publique territoriale. Grade d'adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe.
- Poste à temps non complet 17h30/semaine à pourvoir dès le 3 novembre 2025.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : M. CIURLEO Angelo, Responsable du pôle vie scolaire et sportive - Tél. 04 79 64 47 70

Adresser lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mail. Recrutement@saintjeandemaurienne.fr

Date limite de candidature : le 30 novembre 2025